AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1605
FR0000120220-FS0626

22 octobre 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SODEXO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 octobre 2013, la société First Eagle Investment Management, LLC (1345 Avenue of the Americas, New York, NY 10105-4300, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 octobre 2013, le seuil de 5% des droits de vote de la société SODEXO et détenir, pour le compte desdits fonds, 5 832 303 actions SODEXO représentant 10 710 722 droits de vote, soit 3,71% du capital et 5,0002% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SODEXO sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 157 132 025 actions représentant 214 206 165 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.